



COMMUNIQUÉ

The Honourable Senator Raymonde Gagné

Révision du Règlement sur les langues officielles: mettre l'accent sur les critères qualitatifs

OTTAWA, le 16 novembre 2017 – Alors que le Secrétariat du Conseil du Trésor poursuit ses consultations dans le cadre de la [révision annoncée du Règlement sur les langues officielles](#), la sénatrice indépendante Raymonde Gagné du Manitoba salue la décision de mettre sur pied un groupe de travail chargé spécifiquement de l'intégration des critères qualitatifs, dont la vitalité institutionnelle, dans le nouveau Règlement. Ce groupe de travail est formé de représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, Patrimoine canadien et Statistique Canada.

La sénatrice Gagné est membre, depuis juin dernier, du [Groupe consultatif d'experts \(GCE\) mandaté par le président du Conseil du Trésor, l'honorable Scott Brison](#), pour le conseiller quant à la révision du Règlement. Outre la sénatrice Gagné, le GCE est formé de la sénatrice Claudette Tardif de l'Alberta, de l'ancien commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, et de la co-présidente de Dialogue Nouveau-Brunswick, Mirelle Cyr. C'est à la demande du GCE que le Secrétariat du Conseil du Trésor, Patrimoine canadien et Statistique Canada ont présenté, le 6 novembre dernier, l'état actuel du processus de révision. C'est lors de ces mêmes présentations que la formation de ce nouveau groupe de travail a été annoncée.

« Nous sommes heureux de constater une ouverture pour l'inclusion de critères qualitatifs afin de déterminer l'offre de services aux communautés de langue officielle en situation minoritaire », souligne la sénatrice Gagné. « Le ministre Brison lui-même a démontré une grande sensibilité à cet enjeu. »

Pour la sénatrice Gagné, la viabilité de ce nouveau Règlement dépendra de la manière dont les critères qualitatifs, et particulièrement celui de la vitalité institutionnelle, y seront intégrés. « Mes collègues du GCE et moi avons été très clairs : le nouveau Règlement doit mettre la vitalité et les besoins des communautés au cœur de toute décision. »

Le mandat du GCE se poursuivra jusqu'au dépôt du projet de Règlement, attendu à l'automne 2018. « Nous prévoyons faire des suivis auprès du nouveau groupe de travail et d'autres intervenants, et comptons faire des recommandations périodiques au ministre Brison », ajoute la sénatrice Gagné.

- 30 -

Pour obtenir une entrevue avec la sénatrice Gagné, veuillez communiquer avec :
Suzanne Belliveau au [613-943-4323](tel:613-943-4323) ou par courriel : suzanne.belliveau@sen.parl.gc.ca